

Censé ou sensé ? Apprendre le français

Salut, merci de me rejoindre. Aujourd'hui, on va apprendre à différencier deux mots : « **censé** » et « **sensé** ». Les homonymes, ce sont des mots qui ont le même son (qu'on entend de la même façon) mais qui s'écrivent différemment. Ces homonymes, ils causent deux problèmes. Le premier, c'est un problème d'orthographe (puisqu'on entend un mot et on ne l'écrit pas correctement) et le deuxième, c'est un problème de compréhension parce qu'on pense connaître un mot ou un son et en fait, ce son qu'on pense connaître, il s'agit de deux mots qui ont des sens différents. C'est exactement la même chose pour « censé » et « sensé » et je vous propose de faire le point sur ces deux mots tout de suite.

Le mot « **censé** » veut dire « **être supposé** ». Si vous êtes censé faire quelque chose, on attend de vous que vous fassiez cette chose. Dans l'introduction, c'est Emma qui dit : « Vous êtes censés apprendre le français. » Ça veut dire : « Vous êtes supposés apprendre le français. » Si vous regardez cette vidéo, on pense, on considère que vous êtes en train d'apprendre le français, donc on dit : « Vous êtes supposés apprendre le français, vous êtes censés apprendre le français. » Si vous dites : « Mon ami est censé arriver dans une heure. », ça veut dire qu'il est supposé arriver dans une heure, on s'attend à ce qu'il arrive dans une heure (certainement parce qu'il nous l'a dit : « On a rendez-vous dans une heure. ») Donc, mon ami est censé arriver dans une heure, ça veut dire qu'on s'attend à ce qu'il arrive dans une heure.

Il existe aussi une expression en français très connue : *nul n'est censé ignorer la loi*. Ça veut : personne n'est supposée ignorée la loi, on s'attend à ce que tout le monde en France (ou dans le monde) connaisse la loi ; on ne s'attend pas à ce que quelqu'un ignore la loi.

« Censé » est presque toujours – il y a quelques exceptions – suivi d'un verbe à l'infinitif. Donc, si vous n'êtes pas sûr, si vous avez une phrase ou un mot et vous ne savez pas [lequel des deux mots utiliser], eh bien, vous essayer de remplacer ce mot par « supposé » et si la phrase a toujours un sens, c'est qu'il faut l'écrire avec un « C ».

Le mot « **sensé** » a un sens complètement différent. Il vient du mot « sens », justement, et « **sensé** », ça veut dire « qui a un sens ». Dans l'introduction, Tom nous dit : « Apprenez le français de façon sensée. » Ça veut dire : « Faites-le avec un sens, avec quelque chose qui fonctionne et pas avec quelque chose qui n'a pas de sens, qui ne fonctionne pas. » Vous pouvez entendre un jour : « Tu as pris une décision très sensée. » Ça veut dire que tu as pris une décision qui a vraiment du sens, qui a de la raison. Vous pouvez également entendre : « Mais quel homme sensé prendrait un tel risque ? » Sensé, vous voyez, c'est-à-dire qui a du sens, qui est quelque chose qu'on peut expliquer. Si on dit : « Quel homme sensé prendrait un tel risque ? », ça veut dire que seul quelqu'un qui n'a pas de sens, qui est un peu fou pourrait prendre un risque comme celui-là. D'ailleurs, le contraire de « sensé » est « insensé ». Quelque chose d'insensé, c'est quelque chose, justement, qui n'a pas de

sens, qui est folle, qui va contre la raison. On peut, par exemple, parler d'une situation insensée. Si on dit : « Mais cette situation est complètement insensée ! », ça veut dire : « Cette situation est folle, va contre la raison ; elle n'a aucun sens. » Donc, encore une fois, si vous avez un doute, vous rencontrez le mot « sensé » et vous ne savez pas comment l'écrire, eh bien, vous le remplacez dans la phrase par « qui a du sens » et si la phrase a toujours justement un sens, si la phrase est correcte, eh bien, vous écrivez « sensé ».

Pour résumer : « Censé », ça veut dire « supposé, on s'attend à ce que vous fassiez quelque chose ». Et « sensé », ça veut dire « qui a du sens ».

Merci de m'avoir écouté, bon courage dans votre apprentissage du français et à très bientôt pour une nouvelle vidéo.